

## CONDITIONS D'INSCRIPTION POUR LES PARTICIPANTS AUX SCENES OUVERTES

1 – Afin d'organiser la soirée, les personnes qui souhaitent participer aux scènes ouvertes en tant que danseur, chanteur ou musicien amateurs, doivent envoyer **un mail** une semaine minimum avant la date de la scène ouverte en précisant :

- leur nom et prénom
- le type de prestation : danse/chant/guitare
- la durée de la prestation

La salle sera mise à disposition pour les répétitions à partir de 19h00 le soir même. Pensez à prendre un casse croûte !!.

Adresse e-mail : <mailto:atelierflamenco@free.fr>

2 – Aucune rémunération ne sera reversée en échange de la prestation.

3 – La participation aux scènes ouvertes est exclusivement réservée aux non professionnels .

4 - Les intervenants s'engagent à ne présenter aucune œuvre déposée et protégée par La SACEM ou La SACD.

5 – L'entrée est gratuite pour les participants.

Les personnes qui accompagnent les participants pour les répétitions ou la soirée des scènes ouvertes doivent payer leur entrée dès leur arrivée à l'atelier flamenco.

6 – L'atelier flamenco met à disposition les vestiaires pour entreposer le matériel, pour se changer, se maquiller ...

7 - L'atelier flamenco met à disposition le matériel de sonorisation.

8 - L'atelier flamenco ne met pas à disposition les musiciens pour assurer l'accompagnement, ni les instruments de musique.

9 – Les participants acceptent que leur prestation soit filmée ou photographiée pour les archives et le site internet de l'atelier flamenco.

10 - L'association L'ATELIER FLAMENCO décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents qui pourraient survenir dans l'enceinte de ses locaux au 56 allée Charles de Fitte à Toulouse et ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi pendant les scènes ouvertes.